



# LE TRANGER

2025

Destination nature





# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	P.3
<b>LE MOT DU MAIRE</b>	P.4
<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b>	P.5
<b>VŒUX</b> (syndicat des eaux, SIVOM & Paroisse)	P.6 - P.7
<b>LES FINANCES 2024</b>	P.8
<b>TARIFS</b> (Salle des fêtes & eau)	P.9
<b>NOS INVESTISSEMENTS</b>	P.10
<b>RÉFECTION DE LA VOIRIE</b>	P.11
<b>ADRESSAGE</b>	P.11
<b>NOS PAYSAGES</b>	P.12
<b>LE TRANGER : UN ESPACE TOURISTIQUE</b>	P.13
<b>LES ÉVÈNEMENTS</b>	P.14 - P.15
<b>SOIRÉE CONTES D'HALLOWEEN 2024</b>	P.16
<b>CÉRÉMONIES OFFICIELLES</b>	P.17
<b>LE TRANGER EN PHOTOS</b>	P.18
<b>NOS DÉCHETS</b>	P.19
<b>ÉTAT CIVIL</b>	P.20
<b>IN MEMORIAM</b>	P.21
<b>INFORMATIONS</b>	P.22
<b>LES ARCHIVES</b>	P.23
<b>NOTRE PARCOURS</b>	P.24
<b>UN PETIT JEU CONCOURS ?</b>	P.25



## OUVERTURE

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-13h

## COORDONNÉES

02.54.38.64.91

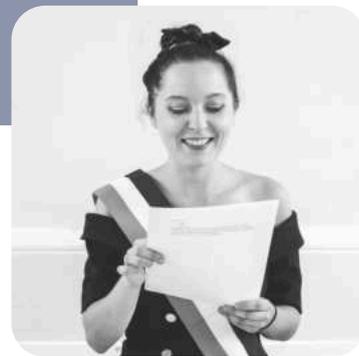
mairie-le-tranger@wanadoo.fr

## PRÉSENT ÉGALEMENT SUR :



Commune de Le Tranger

# MOT DU MAIRE



**Chères habitantes, chers habitants de Le Tranger,**

Une nouvelle année commence, et avec elle, **une belle énergie pour continuer à faire grandir notre village.**

Si **2024** a marqué une étape importante dans la **modernisation** de notre commune, **2025** s'annonce comme l'année de l'**innovation**, de la **réfection de notre voirie** et du **renforcement des liens entre nous**.

Je tiens à remercier chaleureusement nos nouveaux membres du conseil municipal, dont l'énergie, la créativité et l'engagement sont une véritable source d'inspiration.

Leurs idées incroyables, conjuguées à l'expérience, aux suggestions et aux précieux conseils bienveillants de certains membres plus anciens, permettent de donner une direction claire et ambitieuse à nos actions.

Grâce à cette **belle synergie**, nous avons pu réaliser de **belles avancées** : modernisation des équipements de la mairie (système de sécurité, écran du pôle secrétariat, écran de projection, acquisition d'une borne numérique), des initiatives en partenariat avec des associations, et bien plus encore !

**Chaque réalisation est une pierre supplémentaire pour construire le "Le Tranger de demain".**

Pour **cette nouvelle année**, nos priorités sont nombreuses et ambitieuses.

Tout d'abord, la **réfection de la voirie communale** et la **mise en sécurité des riverains** (chicanes dans le bourg et places, installation d'un mât solaire et d'un abri bus à Semblançay).

De plus, nous allons installer une **borne numérique** devant la mairie pour faciliter l'accès aux informations communales (la version papier sera tout de même consultable en mairie) et **moderniser l'éclairage public** (passage aux LEDs, détecteur de mouvements et pilotage de l'intensité en direct de la mairie) afin de mieux répondre aux besoins de tous.

Enfin, **nous renforcerons notre communication et nos actions** pour soutenir vos projets et développer davantage nos collaborations avec les associations locales, afin d'**animer et de valoriser pleinement notre territoire**.

De beaux projets en perspective !

**Le Tranger est un lieu où nature, calme et modernité se rencontrent harmonieusement.**

Ensemble, nous œuvrons pour en faire un **village accueillant et dynamique, où il fait bon vivre et où chacun peut trouver sa place**.

Votre participation, vos idées et votre engagement sont essentiels pour continuer à écrire cette belle histoire.

Merci à tous pour votre confiance et votre implication au service de notre commune.

**Avec toute mon amitié, ma détermination et mon dévouement,**

**Alexandra Matthey**  
**Maire de Le Tranger**

# LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire  
**Alexandra Matthey**  
Officiante de cérémonie laïque



1er adjoint  
**Serge Baneux**  
Retraité



2ème adjoint  
**Adrien Dévignes**  
Technicien de maintenance industrielle



**Anthony Cassault**  
Espaces verts



**Cécile Gatebled**  
Assistante de conservation  
du patrimoine



**Guillaume Retaud**  
Responsable de magasin



**Michel Gousailles**  
Retraité



**Catherine Launay**  
Retraîtée du  
Transport aérien



**Marie Françoise Ferretti**

## LES AGENTS COMMUNAUX



**Antoine Morin**  
Agent technique communal



**Karine Richard**  
Agent administratif communal

# VOEUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE CLION-SUR-INDRE

MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE - 36700 CLION-SUR-INDRE

Ouvert : lundi/jeudi 9h/12h – 14h/17h et vendredi matin 9h/12h

TEL. 02.54.38.65.38 – Email : contact@sieclion.fr

## Mot du Président pour 2025

Bonjour à toutes et à tous,

En écrivant ces quelques lignes à l'heure du bilan de l'année 2024, je me disais que les missions de vos élus de proximité devenaient vraiment toujours plus difficiles.

Effectivement vous voyez tous les jours que l'équilibre financier est mis en péril par les différentes hausses d'à peu près tout ce que vous consommez.

C'est aussi le cas de notre structure syndicale.

Nous avons peu de solutions pour varier nos ressources et nos dépenses augmentent sans cesse sous la bienveillance de notre système : hausse des abonnements de l'électricité, des coûts de maintenances des logiciels, obsolescence programmée de nos systèmes de surveillance des ouvrages et réseaux, des coûts de remplacement des canalisations, des pièces nécessaires au bon fonctionnement général, obligation de participation ou encore travaux de réfection de pont sans contrepartie financière.

La conclusion que j'en tire est de ne rien attendre et de faire le mieux possible.

Le projet de bâtiment sera basé sur cette idée, en faisant en sorte que la production électrique puisse à terme nous donner un peu de marge de sécurité sans que les finances soient plombées par l'investissement global, le temps du remboursement de la partie empruntée.

Sur le regroupement ou plutôt l'adhésion au SIE, Palluau-sur-Indre a décidé de ne pas nous rejoindre au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour différentes raisons. Mais Saint-Genou va bien intégrer le Syndicat à cette date.

Pas de changements profonds pour l'année à venir ou nous allons intégrer le nouveau fontainier en la personne d'Eric Bonneau, qui sera en charge du secteur qu'il gérait à Saint-Genou et nous apportera son expérience et expertise de chef d'équipe jusqu'à sa retraite.

L'année à venir sera celle de la construction du nouveau bâtiment et de stabiliser le fonctionnement global du SIE.

Vous avez pu lire les nombreux articles sur le futur prix de l'eau...

Nous savons à quoi nous attendre et le mille-feuilles administratif nous complique également bien le quotidien puisque nous sommes champions pour rendre compliqué ce qui ne l'est pas forcément au départ.

Je garde malgré tout confiance dans ce que nous sommes en train de construire et j'en profite pour remercier monsieur le Maire de Saint-Genou, Roger Chevreton, avec qui j'ai passé beaucoup de temps et énormément échangé pour essayer de faire avancer les choses du mieux possible.

Merci également au personnel sollicité.

J'en termine en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2025.

Le Président, Jérôme Boislaigue.





2025

SIVOM À LA CARTE  
DE CHÂTILLON-SUR-INDRE

Jean-Louis RICHARD, Président et son équipe

vous présentent leurs meilleurs vœux



## Vœux de la paroisse

« **Pèlerins d'espérance** » est le thème du jubilé 2025, voulu par le pape François. Face aux drames de la solitude, de l'incertitude, et le caractère provisoire de l'existence qui « *suscitent dans notre esprit le doute, la peur, le désarroi* », le Pape nous invite à nous appuyer sur l'espérance. L'espérance est la troisième vertu théologale. Elle ne déçoit pas si l'on se réfère aux écrits de l'apôtre Paul « *L'espérance ne déçoit pas puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'esprit Saint qui nous a été donné* ». ( Rm 5,5).

L'esprit reçu au baptême rend tout être humain capable d'espérer et d'être porteur d'espérance pour les autres. L'espérance est fondée sur l'amour de l'Eternel et de la création elle nous pousse à aller toujours de l'avant. Ce qui éclaire l'existence c'est l'espérance écrivait Jean d'Ormesson.

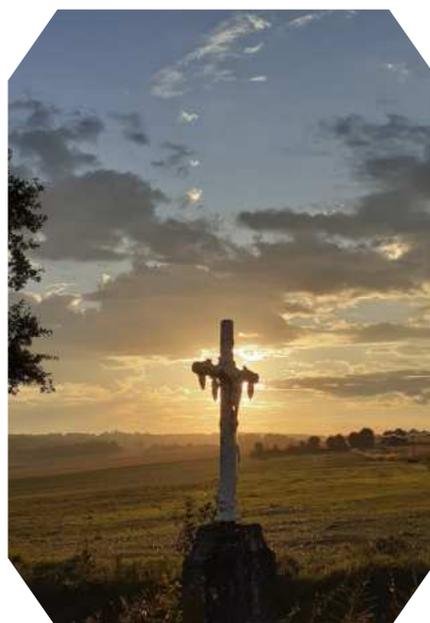
L'espérance nous invite à contempler et à rendre grâce pour tout ce qui nous met du baume au cœur.

En ce début d'année « *Que le Dieu de l'espérance vous donne en plénitude dans votre acte de confiance la joie et la paix* ». Ainsi soit-il.

Meilleurs vœux

Meilleurs vœux

P. Souly Emmanuel (Curé)

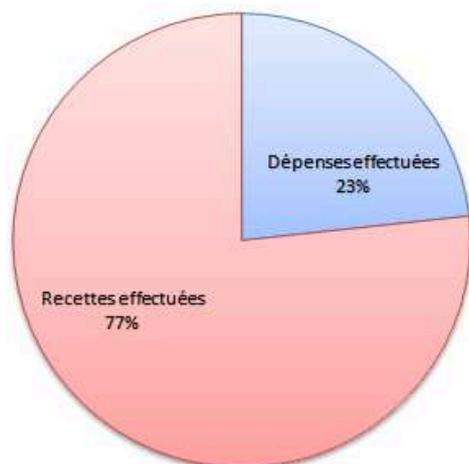


# LES FINANCES 2024



## BUDGET PRINCIPAL Fonctionnement

Budget (recettes et dépenses) : 575 506,44€

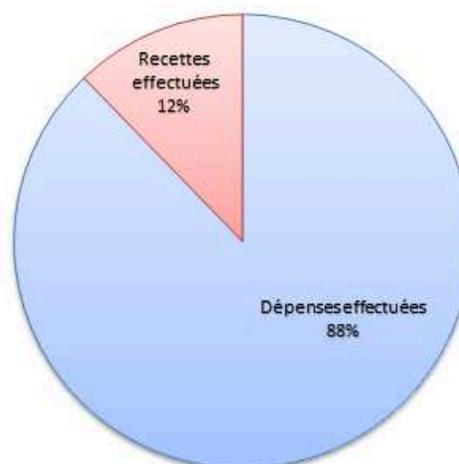


**Recettes :** dotations, subventions, loyers, location de la salle fêtes, redevance enfouissement, ...

**Dépenses :** travaux de maçonnerie, attribution de compensation communauté de communes, ...

## BUDGET PRINCIPAL Investissement

Budget (recettes et dépenses) : 40 018,00€

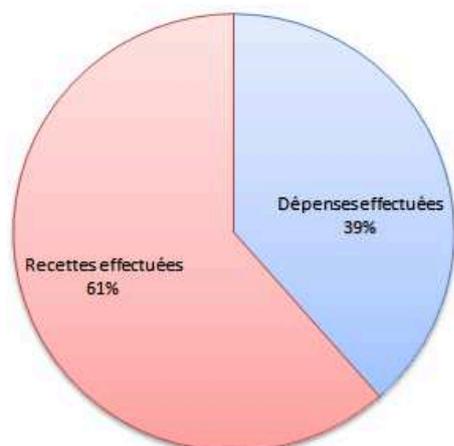


**Recettes :** remboursement, ...

**Dépenses :** achat du défibrillateur, des tables (salle des fêtes), mobiliers aire de jeux, ordinateur secrétariat, sécurité du bâtiment, colombarium, ...

## BUDGET ASSAINISSEMENT Fonctionnement

Budget (recettes et dépenses) : 27 991,08€

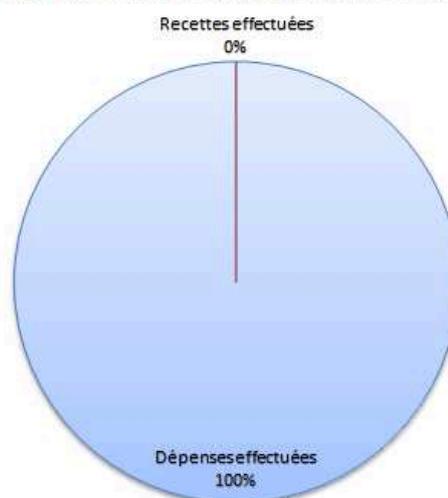


**Recettes :** factures assainissement envoyées.

**Dépenses :** edf, frais de gestion payfip, annulation d'un erreur 2022.

## BUDGET ASSAINISSEMENT Investissement

Budget (recettes et dépenses) : 19 252,19€



**Dépenses :** 1 prêt restant.

# TARIFS

## Location de la salle des fêtes

### Hors commune

Journée	110 €
Week-end	165 €

### Habitants de la commune

Journée	90€
Week-end	140€

### Options :

Chauffage	45€
Couverts	0,50 cts/pers

<b>Caution</b>	<b>200 €</b>
<b>Caution ménage</b>	<b>90 €</b>

## Eau potable par le Syndicat des eaux

### TARIFICATION H.T. APPLICABLE À PARTIR DU 1er JANVIER 2025 AUX USAGERS DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE PAR LE RESEAU SYNDICAL

	Annuel H.T.	Annuel T.T.C.	Semestriel T.T.C.
✓ <u>ABONNEMENT COMPTEUR</u>	92,00 €	97,06 €	48,53 €
✓ <u>ABONNEMENT COMPTEUR JARDIN</u>	63,50 €	66,99 €	33,50 €
✓ <u>ABONNEMENT COMPTEUR MAISON FERMÉE</u> pour travaux ou succession ou changement de locataire	63,50 €	66,99 €	33,50 €
✓ <u>PRIX DE L'EAU POTABLE à usage domestique</u>	m3 consommé	H.T. 1,44 €	T.T.C. 1,47 €
✓ <u>PRIX DE L'EAU POTABLE à usage non domestique</u> si consommation annuelle supérieure à 1 000 m3	m3 consommé	1,12 €	1,18 €
<i>Nouvelles redevances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à compter du 1er janvier 2025</i>			
Les tarifs de ces redevances sont encore à confirmer			
✓ <u>REDEVANCE SUR CONSOMMATION D'EAU POTABLE</u> <i>Reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur les mètres cubes consommés</i>		0,33 €	0,35 €
✓ <u>REDEVANCE PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE</u> <i>Reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur les mètres cubes consommés</i> <i>Taux de T.V.A. appliqué : 5,50 %</i>		0,02 €	0,02 €

### OUVERTURE & FERMETURE DE COMPTEUR

	H.T.	T.T.C.
✓ <u>OUVERTURE FERMETURE</u>	63,00 €	69,30 €
✓ <u>Taux de T.V.A. appliqué : 10 %</u>	100,00 €	110,00 €

### BRANCHEMENTS NEUFS

	H.T.	T.T.C.
✓ <u>COMPTEUR AVEC REGARD</u> COMPTEUR avec BORNE	1.390,00 €	1.529,00 €
✓ <u>INCONGELABLE Ø 15 mm</u> COMPTEUR avec BORNE	1.435,00 €	1.578,50 €
✓ <u>INCONGELABLE Ø 20 mm</u>	1.800,00 €	1.980,00 €
<i>Taux de T.V.A. appliqué : 10 %</i>		

### MODIFICATIONS DEBRANCHEMENTS & AUTRES PRESTATIONS

Toute modification de branchement ou autre prestation sont soumises à l'accord de l'abonné du devis sur coût réel établi par nos soins.

# NOS INVESTISSEMENTS

Installation d'une  
alarme dans la  
Mairie.

**Subvention FAR acceptée**



Renouvellement de  
l'informatique pour un  
matériel plus moderne et  
plus performant.

Installation d'un écran  
interactif tactile.

Achat d'une borne  
d'information à la  
population

**Subvention FAR acceptée**



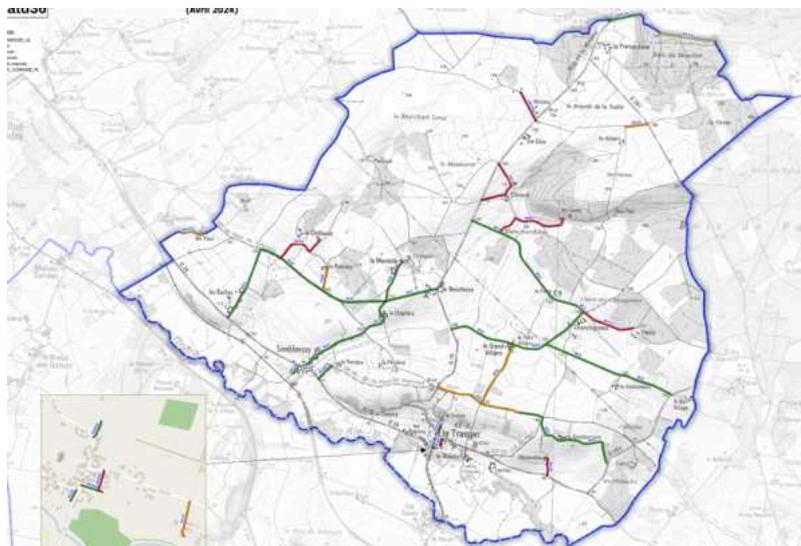
Installation en février  
d'un mât d'éclairage à  
l'arrêt de bus de  
Semblançay

**Subventions FAR,  
DETR, SDEI en cours**



# VOIRIE & ADRESSAGE

## Réfection de la voirie



## NOS PRIORITÉS :

- Le Chilouet
- La Pilette
- Cléreuil
- Maserolles
- La Minière

## Information adressage légal

Les communes françaises entrent dans une nouvelle ère de gestion de l'adressage légal. Suite au décret du 11 août 2022, les modalités et les délais pour la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons sont désormais clairement définis.

La loi encourage également la préservation de la richesse des noms de voies et lieux-dits, en permettant l'inclusion des langues régionales en plus du français. En ce qui concerne le numérotage, les communes ont la liberté de choisir entre un format classique ou métrique, selon leurs besoins.

Une nouveauté importante : les communes ne seront plus responsables de l'achat et de la pose des plaques de numéro, cette charge incombe désormais aux propriétaires.

Ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en ligne pour les citoyens. Les communes sont invitées à se conformer à ces nouvelles directives pour le bien-être de leurs habitants et l'efficacité de leurs services.

La commune est consciente que cet adressage imposé par la voie législative impactera ses habitants, les contraignant à modifier leur adresse auprès des organismes d'état, familles, connaissances, etc. Vous pourrez laisser votre nom de lieu-dit sur votre voie privée. C'est un travail de longue haleine et couteux pour la collectivité.

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Le Tranger reste une de nos priorités.

Cette action vise à améliorer :

- Votre sécurité : services d'urgence – Police – Gendarmerie ...
- L'efficacité des services : fibre – Livraisons
- Réseaux grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

# NOS PAYSAGES



Notre village s'embellit et vise l'obtention de sa première fleur au label "Villes et Villages Fleuris" ! Pour y parvenir, nous comptons sur votre participation au concours des maisons fleuries : apportons couleurs et verdure à nos façades, nos jardins, et contribuons ensemble à rendre Le Tranger encore plus accueillant.

Autre bonne nouvelle, un panneau Natura 2000 est installé sur l'espace Mis & Thiennot, mettant en avant trois espèces locales remarquables, symbole de notre riche biodiversité.

Mobilisons-nous pour faire fleurir Le Tranger !



## Aménagement paysager - Place de l'église

Les alignements de Prunus étaient malades, attaqués par le phéllin, un champignon xylophage. Ce diagnostic avait été posé par des professionnels, lors d'une tournée de visite pour le jury des villages fleuris. Il a malheureusement fallu procéder à leur abattage, leur fragilité pouvant entraîner des dégâts sur les véhicules ou passants.

Afin de casser les lignes strictes imposées par les bordures, l'église et le monument aux morts, Antoine Morin, fort d'un BTS Aménagements Paysagers, envisage un faux alignement constitué d'un trio complémentaire de charme fastigié pour sa hauteur et sa verticalité. De plus, il est marcescent, gardant ainsi ses feuilles jusqu'aux bourgeons du printemps. Le mimosa d'hiver, plus rustique, est persistant, il illuminera le massif de son jaune vif. Enfin, une dernière essence, caduque, viendra compléter ce trio.

Afin de compléter ces arbres, des vivaces, agapanthes, pérovskias, gauras, graminé imperiata, apporteront de la couleur. Enfin, un paillage maintiendra l'humidité et réduira la pousse d'adventices.



# LE TRANGER :

## Un espace touristique



### Notre espace web se refait une beauté

Bientôt, Le Tranger disposera d'une page web entièrement repensée pour mieux vous informer et vous accompagner au quotidien.

Hébergée sur le site de la communauté de communes, cette nouvelle page est en cours de création par un prestataire extérieur. Plus claire, plus moderne et plus intuitive, elle offrira un accès facilité aux actualités, aux services municipaux et aux informations pratiques de la commune.

Cette nouvelle plateforme, qui pourra être mise à jour directement par la municipalité, garantira des informations toujours à jour et au plus proche de vos besoins.

### Espace Mis et Thiennot

Au cœur de notre village, l'espace Mis & Thiennot est un lieu propice à la détente et aux moments conviviaux en pleine nature.

Que vous soyez habitant ou de passage, vous y trouverez des aménagements pour tous les âges et toutes les envies :

- Aire de camping-car : un accueil confortable pour les voyageurs en quête de tranquillité.
- Terrain de pétanque : l'endroit idéal pour partager une partie entre amis ou en famille.
- Boîte à livres : découvrez un livre ou partagez vos lectures avec les autres visiteurs.
- Aire de jeux pour les tout-petits : un espace ludique où les plus jeunes peuvent s'amuser librement.
- Espace pique-nique : des tables ombragées pour profiter d'un repas au grand air.

Un lieu calme et agréable, parfait pour se ressourcer et profiter du cadre naturel de Le Tranger.



# CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2025

○ 16 ET 18 JANVIER : DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

○ 17 JANVIER : REPAS DE LA SAINT-VINCENT

*La Société de Saint Vincent a organisé son traditionnel repas le 20 janvier 2024, concocté par Madame Odélie Philippon.*

*En plus d'un délicieux repas convivial, une tombola a été réalisée et a obtenu du succès.*

*Le bureau est composé de Messieurs Bonamy Patrick, Mauduit Hubert, Bourin Michel, Jumeau Clovis, et Madame Bazier Brigitte.*



○ 24 JANVIER : VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

○ 19 AVRIL : CHASSE AUX OEUFS - MUNICIPALITÉ



Crédit photo : Charline MaPhotographe

○ 8 MAI :

- COMMÉMORATION - MUNICIPALITÉ
- BROCANTE - COMITÉ DES FÊTES

*Brocante 2024 : 207 exposants et animée par la musique de St Romain.*



○ 1<sup>ER</sup> JUIN : RANDONNÉE & MARCHÉ DE PRODUCTEURS - COMITÉ DES FÊTES

*Randonnée 2024 : 100 marcheurs, 29 VTT, 8 Routes, 6 producteurs sur le marché, 12 enfants pour le jeu de piste.*



- 14 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE - MUNICIPALITÉ
- 26 JUILLET : NUIT INTERNATIONALE DE LA CHAUVE-SOURIS -  
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CVL
- 10 AOÛT - COMMÉMORATION SEMBLANÇAY - MUNICIPALITÉ
- 5 SEPTEMBRE : RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE - COMITÉ DES FÊTES  
*Randonnée semi nocturne 2024 : 140 marcheurs, 35 VTT. La météo été correcte jusqu'à 19h15, après c'était le déluge.*



- 26 OCTOBRE : REPAS DES AÎNÉS - MUNICIPALITÉ



- 11 NOVEMBRE :
  - COMMÉMORATION - MUNICIPALITÉ
  - THÉÂTRE -MUNICIPALITÉ
- CALENDRIER DE L'AVENT NOËL - MUNICIPALITÉ

# SOIRÉE CONTES D'HALLOWEEN 2024



*Afin de rassembler les générations, le thème d'Halloween a été le prétexte à l'invitation d'une troupe de conteurs. L'association Conte et Re Conte a proposé plusieurs histoires à la salle des Fêtes, décorée pour l'occasion. Petits et grands ont pu imaginer et frissonner en écoutant des histoires. Beaucoup des spectateurs ont joué le jeu en venant costumés et maquillés.*

*Un goûter pour les petits et un verre de l'amitié ont été servis à l'issue.*

## HALLOWEEN



# CÉRÉMONIES OFFICIELLES



Notre histoire est remplie de conflits et nos aînés savent combien les deux dernières guerres ont été meurtrières. Ils savent aussi très bien pourquoi leur commémoration est indispensable

## 8 MAI

La Deuxième guerre mondiale, par son extrême violence, est un des conflits les plus funestes que l'humanité ait connu impliquant de nombreux pays en Europe et dans le monde. Ce conflit a fait des millions de morts. Il fut le théâtre de persécutions (juifs tziganes...), de génocides, sa durée (six ans) et son bilan humain ont marqué le 20e siècle. La signature de la capitulation nazie le 8 mai 1945 se doit donc d'être célébrée pour ne jamais oublier mais surtout pour témoigner auprès des générations futures.

La commune du Tranger continue de s'engager dans cette tradition, par une célébration au monument aux morts le jour de la brocante.

**Notre devoir de mémoire devra être plus intense, car en cette année 2025 nous fêterons le 80ème anniversaire de la fin d'une période si terrible.**

## 11 NOVEMBRE

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Souvenons-nous des soldats de la 1ère armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2ème division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

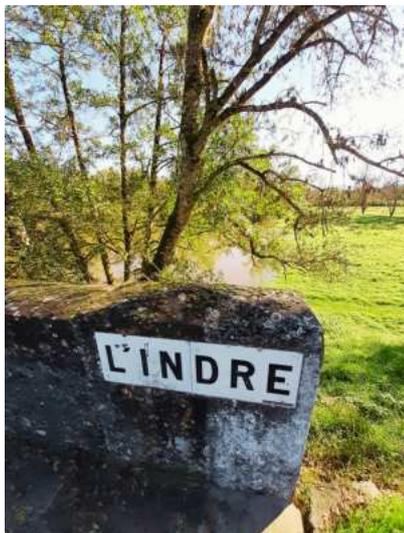
Et vive la France !

Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants



Symboliquement, un "arbre de la libération" a été planté dans le verger communal.

# LE TRANGER EN PHOTOS



# NOS DÉCHETS

## Bardage bois

Le bardage en bois autour des poubelles de la place, réalisé par M. Dubois (ancien 2<sup>e</sup> adjoint) et Antoine Morin (agent technique), embellit le cœur de notre bourg. En plus d'apporter du charme, il protège les conteneurs des dégradations causées par le vent. Cette initiative sera étendue aux autres points de collecte cette année.

## Horaires déchèterie

Jours	Basse saison (du 01/10 au 30/03)
LUNDI	13h00 - 17h00
MERCREDI	13h00 - 17h00
SAMEDI	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00

Jours	Haute saison (du 01/04 au 30/09)
LUNDI	13h00 - 17h30
MERCREDI	13h00 - 17h30
SAMEDI	8h00 - 17h00 (Présence de 2 gardiens)

## Composteurs collectifs

Des composteurs collectifs sont désormais installés sur l'espace Mis et Thiennot, accessibles à tous les Trangéroises et Trangérois sans solution de compostage, mais aussi aux visiteurs de passage. Ces installations permettent de réduire nos déchets tout en valorisant nos biodéchets. Chacun est invité à y déposer ses épluchures et déchets organiques pour contribuer à une démarche écologique et collective.



## Tri

# ÉTAT CIVIL



## **Naissances:**

Eliott MARLIER né à Châteauroux le 19 janvier 2024  
Capucine BONAMY Née à Chambray-Lès-Tours le 31 octobre 2024



## **Unions:**

Mariage

Madame Clémence Rozier de Souza avec Monsieur Johnny Ernd  
le 21 septembre 2024

## **PACS**

Madame Nadia Benslimani et Monsieur Thomas Lubéra le 4 janvier 2024  
Madame Véronique Quatravaux et Monsieur Franck Liardet le 20 juin 2024  
Madame Clotilde Santos et Monsieur William Bonamy le 23 décembre 2024



## **Nous regrettons:**

Marc Lobbé, décédé le 1er décembre 2024  
Alice Larrassiette

# IN MEMORIAM

Adieu, Madame Larrassiette,

Au printemps 2024, quelques semaines avant ses 103 ans, Alice Larrassiette, "Alice" pour un grand nombre de trangérais -et bien au delà , dans le Boischaut, disparaissait après une longue vie pleine de rebondissements.

Née dans le canton de Châtillon, elle quitte le département de l'Indre pour tenter sa chance à PARIS, où elle trouve un emploi de mannequin-cabine chez le grand couturier BALENCIAGA. Elle rencontre son futur époux, Robert, militaire dans l'armée de l'air, avec lequel ils partiront pour l'Allemagne occupée.

Libérés des obligations militaires, Alice et Robert décident de revenir près de Châtillon, où ils achètent "la Minière", au Tranger, pour se lancer dans l'agriculture, en particulier dans l'élevage caprin et la fabrication de fromage de chèvre, qui la rendrons célèbre dans les villes et les villages des environs.

C'est une réussite, tant pour la qualité des fromages que pour la faconde, la gentillesse et la bonne humeur communicative de la vendeuse, toujours souriante, pleine de bienveillance envers ses contemporains, de surcroît une conteuse hors pair de la vie des villages et des villageois qu'elle rencontre au cours de ses pérégrinations, de St Genou à Ecueillé, de Palluau à Préaux, elle est connue comme le loup blanc, et chacun se souvient d'elle.

Après la mort de Robert, elle demeure un long moment au Tranger et il est fréquent de la croiser au volant de sa voiture sur les routes du village.

Il y a quelques années déjà, après des problèmes de santé et un séjour à l'hôpital, puis à l'EHPAD de Châtillon, elle part en Vendée, pour entrer dans une maison de retraite, près de sa famille où elle décèdera.

Ses cendres ont été dispersées, à sa demande, sur la terre de sa chère Minière.  
Serge Baneux.



# INFORMATIONS

## Apiculteurs

Vous êtes apiculteur, professionnel ou de loisir ? Alors vous êtes tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont vous êtes propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leurs emplacements.

Déclaration et identification de l'élevage :  
La déclaration est obligatoire dès la 1ère colonie détenue.

La déclaration de ruches s'effectue en ligne sur le site "Mes Démarches" :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention immédiate d'un récépissé. Elle permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Si vous n'avez pas de numéro NAPI, ou l'avez égaré, vous pourrez en obtenir un nouveau.  
De même, si vous ne disposez pas d'outil informatique, vous pouvez vous adresser au :

GDMA  
4 rue Robert Mallet-Stevens  
36000 CHATEAUROUX  
02.54.08.13.80

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

La déclaration de ruches représente un enjeu pour la politique sanitaire en faveur de l'apiculture.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

Le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei)

pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Désignation d'un vétérinaire sanitaire :

Une prise en compte des dangers biologiques est importante. Vous devez donc être en relation avec un vétérinaire compétent en pathologie apicole. Son expertise permettra de réaliser un audit sanitaire de manière prophylactique ou également en cas de maladie avérée.

Prise en compte des dangers chimiques :

Vous avez le devoir d'utiliser dans vos ruches des médicaments et des produits qui sont autorisés pour l'apiculture. L'usage de substances chimiques lorsque la colonie est dans la ruche est dangereux si elle n'est pas réglementaire.

Vous devez connaître la flore que ses abeilles sont susceptibles de butiner. Les pratiques agricoles faisant appel à des pesticides, vous devez pouvoir limiter les risques d'exposition de ses abeilles aux pesticides utilisés autour de ses ruchers. Vous devez connaître, dans la mesure du possible, les pratiques antiparasitaires des élevages voisins.

**présence verte**  
libres d'être actifs

**Option sérénité**  
Le détecteur de chute



Cette option permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale

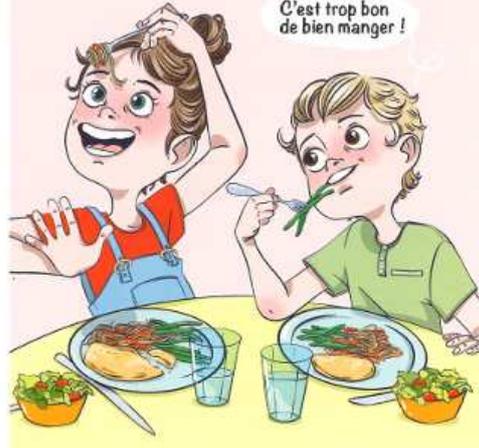
Médaille    Bracelet



**Vous et votre entourage serez ainsi rassurés.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Santé publique France

**Le guide Manger-Bouger**  
pour les parents d'enfants de 4 à 11 ans



MANGERBOUGER.FR

**Livret disponible à la mairie**

**LES PROCHAINES CAMPAGNES DE DÉPISTAGE AU PAYS DE VALENÇAY EN BERRY**

Du 03 au 07 mars 2025  
Du 04 au 06 juin 2025  
Du 06 au 10 octobre 2025

professionnel    nté



HOGEDIA

Numéro de téléphone pour la prise de rendez-vous à venir

**LES NUMÉROS D'URGENCE**



**112** 

**Appels d'urgence:**

- Services de secours Européens;
- Toute demande d'appel d'urgence.

**18** 

**Les Sapeurs Pompiers:**

- Secours d'urgence aux personnes;
- Secours sur accidents, incendie.

**15** 

**Le SAMU:**

- Réponse et conseil médical;
- Problèmes urgents de santé.

**114** 

**114: déficients auditifs / impossibilité de parler:**

- Accessible par SMS / FAX / Visio et Tchat;
- Alerte dans le cadre de violences intra familiales.

Jeunes de 18 à 25 ans

Mission Locale CHÂTEAUREUX

Prends ton **avenir** en main !

EMPLOI    SANTÉ  
FORMATION  
ORIENTATION    LOGEMENT  
MOBILITÉ    VIE QUOTIDIENNE

**LA MISSION LOCALE T'ACCOMPAGNE DANS TOUS TES PROJETS PRÈS DE CHEZ TOI !**

Qui contacter ? Voir au dos





**toutes  
et tous  
égaux**



## Le violentomètre

### PROFITE

Ta relation est saine quand il...

- Respecte les limites et les goûts
- Accepte tes amis et ta famille
- A confiance en toi
- Est content quand tu le vois apparaître
- T'aide en cas de besoin pour ce que vous faites ensemble

### VIGILANCE, DIS STOP!

Il y a violence quand il...

- T'ignore des jours quand il est en colère
- Te fait du chantage et te refuse de faire quelque chose
- Estime tes opinions et tes projets
- Se moque de toi en public
- Te manipule
- Est jaloux ou possessif
- Contrôle tes sorties, habits, maquillage
- Fait des insultes, moqueries, agresse
- Insulte pour que tu aimes des choses indésirées
- T'aide de la famille et de tes amis

### PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

Tu es en danger quand il...

- Te traite de façon cruelle ou te fait des reproches
- Menace de te tuer ou de te faire du mal
- Te menace de dire de vilaines choses de toi
- Menace de se suicider à cause de toi
- Te demande des parties intimes sans ton consentement
- Menace de diffuser des photos intimes de toi
- T'oblige à regarder des films porno
- T'oblige à avoir des relations sexuelles

SEINE-SAINT-DENIS

PARIS



## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN ?

### EN CAS DE DANGER

**17** **SMS 114**

POUR VOUS  
METTRE À  
L'ABRI



**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES  
3919**

NUMÉRO  
NATIONAL  
D'ÉCOUTE ET  
D'ORIENTATION  
*Anonyme et Gratuit*

VOS  
CONTACTS  
DANS L'INDRE



**ESCROQUERIES  
N'EN PAYEZ PAS  
LE PRIX**



**INFO ESCROQUERIES  
0811 02 02 17**  
COÛT D'UN APPEL LOCAL

POUR SIGNALER UN COURRIEL  
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES  
[www.Internet-signalement.gouv.fr](http://www.Internet-signalement.gouv.fr)

# ARCHIVES

Un recensement du Tranger datant de 100 ans

DÉPARTEMENT DE L'INDRE (Format : largeur, 21 centimètres; hauteur, 31 centimètres)

MODÈLE N° 6

CANTON *Châtillon*

ARRONDISSEMENT d. *Châteaumur*

COMMUNE d. *St Brangu*

DÉNOMBREMENT DE 1926

## ÉTAT RÉCAPITULATIF SOMMAIRE

de la population de la commune recensée comme présente le 7 mars 1926

Cet état devra être transmis par le maire à la Préfecture, le 17 mars au plus tard.

Pour le dresser, le maire n'aura qu'à classer les bordereaux de maisons (qui et les bulletins individuels), par sections, hameaux, quartiers ou rues, et à ins le nombre de bordereaux de maisons, de feuilles de ménage (ou de feuilles récapit de feuilles de ménage pour les catégories de population comptées à part) et donnera le nombre de maisons, de ménages et d'individus recensés.

Tous les individus recensés comme présents le 7 mars dans la commune fig ait aucune distinction à faire entre les résidents et les non-résidents, entre les à part et les autres, puisqu'il a été établi des bulletins individuels au nom

Par contre, il ne faut pas tenir compte des personnes qui, bien que résidan ne s'y trouvaient pas le 7 mars et qui ont été portées comme absentes sur les établi de bulletins individuels pour ces personnes, et elles ne doivent pas é

Châteaumur. — 1



DÉSIGNATION DES SECTIONS, HAMEAUX, QUARTIERS, RUES	
1	<i>Le Bourg</i>
2	<i>La Rozière</i>
3	<i>La Beissonnière</i>
4	<i>La Perrière</i>
5	<i>semblancay</i>
6	<i>Maisonnelle de la Charrie</i>
7	<i>Les Robins</i>
8	<i>Le Châtelet</i>
9	<i>La Sainière</i>
10	<i>La Charpière</i>
11	<i>Les Roches</i>

DÉSIGNATION DES SECTIONS, HAMEAUX, QUARTIERS, RUES	NOMBRE DE			
	MAISONS	MÉNAGES	INDIVIDUS	
Report. ....	72	67	223	
12	<i>La Martelle</i>	4	3	19
13	<i>Paulouze</i>	1	1	6
14	<i>La Bouchoire</i>	3	3	12
15	<i>La Petitlieux</i>	1	1	4
16	<i>Cléroult</i>	2	2	12
17	<i>S: Elia</i>	1	1	3
18	<i>La Miniere</i>	2	2	13
19	<i>La Prenandière</i>	1	1	10
20	<i>S: Hubert</i>	1	1	6
21	<i>Les Carres</i>	1	1	6
22	<i>Murpout</i>	1	1	6
23	<i>Peut</i>	1	1	7
24	<i>Branchignoux</i>	4	3	8
25	<i>Le Villiers</i>	5	4	16
26	<i>La Vincennes</i>	2	2	7
27	<i>Le Pilet</i>	1		
28	<i>Paray</i>	4	2	4
29	<i>La Chaumette</i>	1		
30	<i>La Guichonnière</i>	4	4	14
31	<i>Magesolle</i>	1	1	6
32	<i>Launay</i>	1	1	7
33	<i>Moulin de Launay</i>	2	2	9
34	<i>L'Isle Savary</i>	4	4	13
35	<i>La Croix</i>	1	1	4
36	<i>La Blanchardière</i>	1		
Totaux. ....	182			



A *Le Tranger* le 11 Mars 1926,

Le Maire,  
*Louis A.*

# NOTRE PARCOURS

## A la décou-verte du Tranger



PLAN NUMÉRIQUE



PLAN ÉGALEMENT DISPONIBLE  
EN MAIRIE

*Présent à l'espace Mis et Thiennot*

# UN PETIT JEU CONCOURS ?

**Soyez le premier** à capturer la beauté de notre village (selon les thèmes suivants) **avant septembre, par mail (Mairie-le-tranger@wanadoo.fr) ou par Facebook** et **remportez un cadeau** surprise qui illuminera votre journée !

## Liste des photos à nous transmettre :

### **Nature et paysages**

*Célébrez la nature environnante avec ses champs, bois et rivières.*

### **Le patrimoine du Tranger**

*Mettez en lumière l'église, le lavoir, ou tout autre lieu emblématique du village.*

### **Scènes de vie au Tranger**

*Capturez les moments de vie, qu'il s'agisse d'un moment simple ou bien lors d'un évènement.*

### **L'âme rurale**

*Immortalisez le travail agricole, les animaux de ferme, ou les outils d'antan encore utilisés.*

### **Les fleurs et les jardins**

*Photographiez les jardins fleuris, les espaces verts et les coins où la nature s'exprime librement.*

### **Le Tranger en détail**

*Zoom sur les petits trésors, comme une porte ancienne, une pierre sculptée ou une fleur qui pousse dans un mur.*

### **Le Tranger insolite**

*Trouvez et capturez des détails surprenants ou inattendus dans le village.*

***Bulletin Municipal réalisé en interne  
Ne pas jeter sur la voie publique***

